

## III

*(Informations)*

## COMMISSION

## MEDIA II — Développement et distribution (1996-2000)

Mise en œuvre du programme d'encouragement au développement et à la distribution des œuvres audiovisuelles européennes

Avis d'appel à propositions 10/98

Soutien à la mise en réseau des entreprises de production d'œuvres d'animation (Plates-formes industrielles)

(98/C 325/06)

**1. Introduction**

Le présent avis d'appel à propositions est fondé sur la décision du Conseil portant sur la mise en œuvre d'un programme d'encouragement au développement et à la distribution des œuvres audiovisuelles européennes (MEDIA II — Développement et distribution 1996-2000) <sup>(1)</sup>.

Parmi les actions à mettre en application de ladite décision figurent:

— la mise en réseau des entreprises de production d'œuvres d'animation.

**2. Objet**

Le présent avis s'adresse aux regroupements des entreprises de production indépendantes européennes (plates-formes industrielles) dont les activités contribuent aux objectifs précités. Il indique comment se procurer les documents nécessaires pour soumettre une proposition en vue de l'obtention d'une contribution financière communautaire.

Le service de la Commission chargé de la gestion du présent appel à propositions est l'unité MEDIA de la direction générale X, information, communication, culture, audiovisuel.

Les regroupements d'entreprises européennes qui souhaitent répondre à cet appel à propositions et recevoir le document «Lignes directrices pour soumettre une proposition en vue d'obtenir une contribution financière dans le secteur du développement», doivent adresser leur demande par courrier ou par télécopieur à l'adresse suivante:

Commission européenne, M. Jacques Delmoly, chef d'unité, responsable du programme MEDIA, DG X/C/2, L 102 7/23, rue de la Loi 200, B-1049 Bruxelles, télécopieur (32-2) 299 92 14.

La Commission s'engage à envoyer le document cité dans les deux jours suivant la réception de la demande.

La date limite pour le dépôt des propositions à l'adresse susmentionnée est le **9 novembre 1998**.

---

<sup>(1)</sup> JO L 321 du 30.12.1995, p. 33.